

**NOTE RELATIVE AUX INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES DU COUX & BIGAROQUE-MOUZENS, MEYRALS,
SAINT CYPRIEN, SIORAC EN PERIGORD, SAGELAT et PAYS DE BELVES**

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Inscriptions ouvertes

La **Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède**, depuis le 1^{er} janvier 2014, gère les 7 écoles situées sur les communes du Coux-et-Bigaroque-Mouzens, Meyrals, Saint-Cyprien, Siorac en Périgord, Sagelat et Pays de Belvès.

Nous vous rappelons que l'inscription des enfants à l'école reste à l'appréciation du Maire de la commune de résidence des familles.

A ce titre, les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école maternelle et/ou primaire, pour la rentrée de septembre 2025, doivent remplir une fiche d'inscription (ci-jointe), **délivrée par leur commune de résidence ou par les services de la Communauté de Communes**. Elle est également disponible sur le site internet de la CCVDFB.

Pour l'inscription, les documents suivants sont nécessaires :

- Photocopie du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation pour les enfants ayant fréquenté une autre école l'année précédente
- Copie du carnet de vaccination uniquement pour les enfants rentrant en PS

Un exemplaire de la fiche d'inscription sera conservé par la commune de résidence des parents.

La commune transmettra les fiches d'inscriptions à la Communauté de Communes.

Les fiches d'inscriptions validées seront remises au directeurs et directrices d'écoles.

Toute demande d'inscription d'un enfant qui réside en dehors du territoire doit faire l'objet d'une demande écrite et motivée de la part des parents, à adresser à la commune de résidence ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.

Les parents pourront également rencontrer les directeurs et directrices d'école en prenant rendez vous :

- Ecole primaire du Coux-et-Bigaroque, Mme TURCHETTI : 05.53.31.61.42
- Ecole maternelle et primaire de Meyrals, Mme LANDMANN : 05.53.31.35.22
- Ecole maternelle de Saint-Cyprien, Mme ESPINASSE : 05.53.28.37.97
- Ecole primaire de Saint-Cyprien, Mme AUDIT : 05.53.29.21.49
- Ecole maternelle et primaire de Siorac en Périgord, Mme TICAUD : 05.53.31.61.06
- Ecole primaire de Sagelat, Mme PISTOLOZZI : 05.53.30.22.49
- Ecole maternelle et primaire de Pays de Belvès, Mme GARRIGOU : 05.53.29.01.33

Le secrétariat de la Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède et, notamment Mme Corinne GILLIER en charge des affaires scolaires, reste à votre entière disposition au 05.53.28.66.00 pour tout renseignement complémentaire.

**Le Président,
Serge ORHAND**